



*FAIRE PROGRESSER LA PLANIFICATION ET LA BUDGETISATION
DE L'ADAPTATION A MOYEN ET LONG TERMES AU NIGER*

Stratégie de gestion de l'information et des connaissances

Rapport final

Février 2021

SOMMAIRE

A. Sigles et abréviations	4
B. Glossaire.....	5
C. Résumé exécutif.....	7
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	9
II. ANALYSE DE LA SITUATION.....	11
1. Brève présentation du projet PNA.....	11
2. Les parties prenantes.....	12
2.1. Le CNEDD.....	12
2.2. Le PNUD.....	13
2.3. La PNSP/CCASAN.....	14
2.4. Le CCAACC.....	14
2.5. La PSCN/CC/DD	15
3. L'état des lieux de la GIC au sein du CNEDD.....	16
3.1. Une superposition des domaines et des rôles.....	16
3.2. La GIC au sein du projet PNA.....	17
3.3. Les besoins en informations climatiques.....	18
3.4. Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques (FFOR) de la GIC.....	19
III. LA STRATEGIE DE GIC.....	21
1. Les expériences des autres projets et agences de développement.....	21
1.1. Le PACRC.....	21
1.2. Le PARC/DAD.....	22
1.3. Le PAM.....	23
2. Les options retenues pour la GIC.....	24
3. Les cibles et canaux de la GIC.....	24
4. Les objectifs de la stratégie de GIC.....	27
5. Les résultats attendus de la mise en œuvre de la stratégie de GIC.....	27
6. Modalités de gestion et assurance qualité de l'information sur le climat.....	27

IV. PLAN D' ACTIONS 2021.....	29
1. Plan opérationnel.....	29
2. Chronogramme des activités.....	34
V. COORDINATION, SUIVI ET EVALUATION.....	35
VI. RECOMMANDATIONS	36
Annexe 1 : Termes de référence.....	38
Annexe 2 : Bibliographie.....	41
Annexe 3 : Liste des structures/personnes rencontrées.....	42

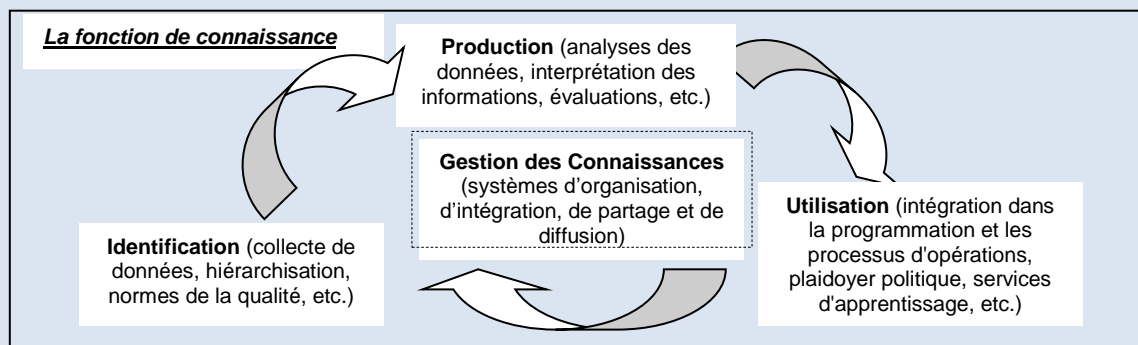
A. Sigles et abréviations

ACC : Adaptation aux Changements Climatiques
ACMAD : Centre Africain des Applications Météorologiques pour le Développement
AND : Autorité Nationale Désignée
BAB : Banque d'aliments bétail
BP : Bonne pratique
CC : Changements climatiques
CCAACC : Cadre de Concertation des Acteurs intervenant dans l'Adaptation aux Changements Climatiques au Niger
CC/GIC : Chargé de communication et de la Gestion de l'information et des connaissances
CDN : Contribution Déterminée au Niveau National
CNEDD : Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
CNSEE : Centre National de Surveillance Environnementale et Ecologique
CTS : Commissions Techniques Sectorielles
CVC : Changements et variabilité climatiques
DMN : Direction de la Météorologie Nationale
FVC : Fonds Vert pour le Climat
I3N : Initiative 3 N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
LuxDev : Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement
Nb : Nombre
ONG : Organisation non gouvernementale
OP : Organisations de Producteurs
OPA : Organisations Professionnelles Agricoles
ORTN : Office de Radio diffusion et Télévision du Niger
OSC : Organisation de la Société Civile
PACRC : Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PANA : Programme d'Action National pour l'Adaptation aux changements climatiques
PARC / DAD : Projet d'Appui à la Résilience Climatique pour un Développement Agricole Durable
PDC : Plan de Développement Communal
PNA : Plan National d'Adaptation
PNSP/CCASAN : Plateforme Nationale Science Politique sur les Changements Climatiques, l'Agriculture, la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Niger
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODAF : Programme de Développement de l'Agriculture Familiale
PSCN/CC/DD : Plateforme de la Société Civile sur le Changement Climatique et le Développement Durable
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
RECA : Réseau des Chambres d'Agriculture
RNA : Régénération Naturelle Assistée
SAISE : Système Automatisé Interne de Suivi Evaluation du CNEDD
TCN : Troisième Communication Nationale
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

B. Glossaire

Mots et concepts	Définition/explication
Bonne pratique	Une bonne pratique n'est pas uniquement une pratique qui est bonne, mais une pratique ayant fait ses preuves et permis d'obtenir de bons résultats, et qui est dès lors recommandée comme modèle. C'est une expérience réussie, testée et validée, au sens large, répétée, qui mérite d'être partagée afin qu'un plus grand nombre de personnes se l'approprient (<i>Source FAO</i>).
Capitalisation	La capitalisation d'expériences est la transformation de la connaissance (individuelle et institutionnelle) en capital par les personnes concernées afin de changer une pratique institutionnelle, collective. Elle peut être décrite comme un processus visant à apprendre de ses expériences, identifier les leçons apprises (en interne ou provenant d'autres partenaires), les documenter en vue d'une utilisation pour les interventions futures (<i>Source : Swiss Agency for Development and Cooperation/SDC</i>).
Connaissance	La connaissance se réfère à l'ensemble des informations et des savoir-faire qu'un individu utilise pour résoudre des problèmes (<i>Source LuxDev</i>).
Gestion de l'information et des connaissances (GIC)	La gestion de l'information et des connaissances (GIC), c'est faire passer les bonnes connaissances aux personnes appropriées au moment opportun où ils en ont vraiment besoin. Elle vise à relier les individus aux informations, connaissances et expertise pertinentes - internes comme extérieures à l'organisation - dont ils ont besoin pour faire leur travail plus efficacement. C'est une activité de gestion qui améliore l'organisation, l'intégration, le partage et la diffusion du savoir (<i>Source LuxDev</i>).

Gestion des connaissances au sein de la fonction de connaissance



(Source : UNICEF)

Information	Tout événement, tout fait, tout jugement porté à la connaissance d'un public plus ou moins large, sous forme d'images, de textes, de discours, de sons. Élément de connaissance susceptible d'être représenté à l'aide de conventions pour être conservé, traité ou communiqué (<i>Source : Dictionnaire Larousse</i>).
Lien entre la GIC et communication	La communication facilite la collecte, le traitement et la diffusion de l'information interne et externe de façon appropriée. La communication apporte un appui pour la mise en forme, la présentation et la diffusion des connaissances. Ensemble, la communication et la gestion des connaissances permettent aux acteurs du programme de rester concentrés sur leurs activités principales sans avoir à passer en revue un nombre incalculable d'informations. Ils veillent à ce que le lien pertinent vers la connaissance nécessaire soit partagé avec la bonne personne au bon moment (<i>Source : LuxDev</i>).

C. Résumé exécutif

Pour assurer l'intégration des changements climatiques dans les processus de planification à moyen et long termes, le Gouvernement du Niger a lancé le processus de formulation et de mise en œuvre de son Plan National d'Adaptation (PNA) en mai 2014. Soutenu par le Fonds Vert pour le Climat (FVC), à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le projet « Faire progresser la Planification et la Budgétisation de l'Adaptation en moyen et long termes au Niger » vise à éliminer les principales barrières et à compléter les activités de renforcement des capacités en cours en matière de prise en compte des changements climatiques dans la planification et la budgétisation du développement.

La formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de l'information et des connaissances est l'une des activités identifiées pour l'atteinte des résultats du projet, qui tire ainsi les leçons des insuffisances en matière de capitalisation du Plan d'Action National d'Adaptation (PANA).

L'analyse de la situation au sein du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD), organisme gouvernemental assurant la tutelle du projet PNA, fait ressortir que les activités de communication et de GIC ne sont pas assez intégrées, ni efficacement conduites, en raison d'une insuffisance de coordination, de ressources humaines et de définition de compétences. Les outils de partage d'informations et de connaissances ne sont pas assez performants, pour diverses raisons, dont celles techniques. La capitalisation des expériences menées par les projets mis en œuvre au niveau du CNEDD est insuffisamment assurée, et les recommandations issues des études, des réunions et des ateliers ne sont pas souvent suivies d'actions.

Tout cela rend d'autant plus nécessaire l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de l'information et des connaissances.

De manière générale, la mise en œuvre de la stratégie de GIC contribuera au renforcement des capacités des acteurs en matière de prise en compte des changements climatiques dans la planification et la budgétisation du développement.

Plus spécifiquement, elle permettra de :

- Evaluer les besoins et les sources en informations climatiques ;
- Développer la synergie entre le PNA et les autres sources d'information climatique ;
- Améliorer l'accès aux informations et connaissances existantes sur les CC et les questions de développement ;
- Définir des outils de collectes de bonnes pratiques et de capitalisation des activités du PNA, ainsi que les canaux sensibles au genre (sexe, citation, ruraux, jeunes, personnes âgées, handicapées, instruits, analphabètes) pour la diffusion et le partage des connaissances ;
- Renforcer les capacités des acteurs pour la planification et la budgétisation de l'adaptation ;
- Encourager l'innovation et l'émergence d'une communauté des bonnes pratiques ;
- Assurer le contrôle qualité de l'information et des connaissances sur le climat.

Les activités phares devant être menées en matière de GIC pour l'atteinte des objectifs du projet sont relatives à l'équipement et au renforcement des capacités des acteurs et partenaires du projet, notamment : la mise à niveau du site web du CNEDD et de la fenêtre PNA ; l'équipement et la formation des responsables des plateformes collaboratives ; l'appui à l'opérationnalisation et au bon fonctionnement des cadres de concertation et des commissions techniques ; la systématisation des leçons apprises et des exercices de capitalisation par le Groupe capitalisation déjà mis en place et formé, en étroite collaboration avec le services de communication et de suivi-évaluation du CNEDD ; le développement d'une collaboration avec le Réseau des chambres d'agriculture (RECA) en matière de partage de bonnes pratiques ; l'instauration de réunions de coordination régulières ; l'intégration des activités de communication et de GIC ; le suivi des recommandations.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Situé au cœur du Sahel, le Niger est un pays continental, vaste de 1.267.000 km². Il compte une population d'environ 21 millions d'habitants en 2019, majoritairement rurale et jeune (78% des Nigériens vivent en milieu rural et 50% ont moins de 15 ans), d'après les données de l'Institut National de la Statistique. L'austérité du climat, les menaces sécuritaires, la dégradation de l'environnement et une forte pression démographique constituent les principaux freins au développement économique.

Pays parmi les plus pauvres du monde, le Niger présente toutes les caractéristiques d'un pays fragile, avec un désert inhospitalier recouvrant les deux tiers du territoire, une économie informelle et rurale, un climat aride (350 mm de précipitations annuelles pour 85% du territoire), une guerre imposée par les groupes terroristes à l'ouest et à l'extrême est, et un afflux important de réfugiés, au nombre de deux cent quatre-vingt mille (280 000) personnes selon l'Office humanitaire des Nations unies (OCHA).

De par ses caractéristiques biophysiques, son manque d'infrastructures, la faiblesse de son économie, et un taux de croissance de la population parmi les plus élevés du monde, le Niger est particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique. Celui-ci représente un défi majeur pour la productivité agricole et la sécurité alimentaire.

Aussi, le pays s'est fortement impliqué dans les discussions sur l'environnement au sein de la communauté internationale ayant abouti à l'adoption de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Il a signé et ratifié la CCNUCC respectivement le 11 juin 1992 et le 25 juillet 1995, le Protocole de Kyoto respectivement le 23 octobre 1998 et le 17 mars 2004, et l'Accord de Paris le 22 Avril 2016 et le 21 septembre 2016.

Pour apporter des réponses aux impacts des changements climatiques sur le développement national, le Gouvernement du Niger a adopté plusieurs documents stratégiques : le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD), la Stratégie Nationale et son Plan d'Action en matière de Changements et Variabilité Climatiques (SNPA/CVC), la Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC) et le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA).

Il a soumis sa Troisième Communication Nationale (TCN) à la CCNUCC et sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en 2016.

Ces preuves d'engagement n'ont pas suffi pour établir la transversalité des changements climatiques, qui continuent d'être perçus comme un problème sectoriel, alors qu'ils doivent être intégrés dans tous les processus de planification du développement et de budgétisation.

C'est pour assurer cette intégration des changements climatiques dans les processus de planification à moyen et long termes, que le Gouvernement du Niger a lancé le processus de formulation et de mise en œuvre de son Plan National d'Adaptation (PNA) en mai 2014.

Soutenu par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le projet « Faire progresser la Planification et la Budgétisation de l'Adaptation en moyen et long termes au Niger » vise à éliminer les principales barrières et à compléter les activités de renforcement des capacités en cours en matière de prise en compte des changements climatiques dans la planification et la budgétisation du développement.

Le second résultat du projet, « *Un travail préparatoire pour le PNA est entrepris pour développer une base de connaissances et élaborer un PNA* », garantira que la planification de l'adaptation s'appuie sur les meilleures informations climatiques et socio-économiques disponibles.

La formulation d'une stratégie de gestion de l'information et des connaissances est l'une des activités identifiées pour l'atteinte de ce résultat. C'est l'objet de la présente proposition technique.

II. ANALYSE DE LA SITUATION

1. Brève présentation du projet PNA

Démarré en 2019, le projet PNA a été implémenté suite à une évaluation du cadre et des capacités institutionnelles ayant fait l'inventaire des interventions pertinentes pour l'intégration du climat et identifié les prochaines étapes et domaines stratégiques potentiels des interventions pour avancer le processus PNA au Niger. Les principaux défis, relevés dans le Rapport de recensement de 2015, sont :

- Capacités institutionnelles, fonctionnelles et techniques limitées ;
- Ressources humaines, matérielles et financières restreintes ;
- Synergies et coordination entre les initiatives liées à l'adaptation climatique limitées ;
- Faibles mécanismes de suivi et d'évaluation ;
- Insuffisance des données disponibles, de leur fiabilité et de leur gestion.

Le projet proposé vise à éliminer les barrières principales et poursuivre les activités de renforcement déjà engagées, à travers ses cinq résultats.

Le premier résultat du projet, « Le mandat national, la stratégie et les mécanismes de pilotage sont établis, et les lacunes sont évaluées et comblées », a pour but de renforcer les mécanismes de coordination de l'adaptation au changement climatique (ACC) et du PNA au Niger. Il facilitera l'engagement intersectoriel et celui des parties prenantes, et développera une approche de long-terme pour le développement des capacités pour la planification nationale de l'adaptation et des réponses au changement climatique au Niger.

Le second résultat, « Un travail préparatoire pour le PNA est entrepris pour développer une base de connaissances et élaborer un PNA », garantira que la planification de l'adaptation s'appuie sur les meilleures informations climatiques et socio-économiques disponibles. En fournissant une évaluation des options d'adaptation et en établissant une base de connaissances rassemblant les informations disponibles, l'évaluation et le comblement des lacunes ainsi que les options d'adaptations seront facilitées et fondées sur des éléments concrets.

Le troisième résultat, « La mise en œuvre du PNA est facilitée », facilitera l'intégration de l'ACC dans les processus de planification et de budgétisation du développement. Il appuiera également l'alignement du PNA avec les priorités nationales et les cadres stratégiques.

Le quatrième résultat, « Des mécanismes de communication, de suivi et d'examen des progrès des PNA et des mesures d'adaptation sont mis en place », renforcera les mécanismes de suivi et d'évaluation servant à évaluer et partager les résultats des initiatives liées à l'ACC. Il fera partie d'une plateforme nationale intégrée sur l'ACC qui appuiera l'organisation, la gestion et l'accès facile à de telles données, et qui sera alignée sur les autres systèmes existants ou à venir dans d'autres secteurs. Cela contribuera au renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation pour une planification plus vaste du développement.

Le cinquième et dernier résultat, « La stratégie de financement du PNA et de l'ACC est disponible », s'attaquera aux restrictions en matière de ressources financières des processus du gouvernement nigérien en matière d'ACC en chiffrant les besoins d'adaptation, en impliquant le secteur privé, et en identifiant les opportunités de financement, particulièrement pour les acteurs nationaux tels que l'Entité d'Implémentation Nationale (NIE) et les autorités locales.

Le projet est piloté au niveau national par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEDD) - l'organe de coordination de toutes les Conventions de Rio et des initiatives liées au changement climatique – en tant qu'Autorité Nationale désignée (AND) du FVC.

2. Les parties prenantes

2.1. Le CNEDD

La réponse du Niger au changement climatique (CC) s'inscrit dans le Plan national de l'environnement pour un développement durable (PNEDD), adopté en 2000. Celui-ci est exécuté par différents départements ministériels avec le soutien des PTF, sous la coordination du SE/CNEDD.

En tant que Point focal national politique des conventions post-Rio, le CNEDD est l'organe national de coordination et de suivi des activités relatives aux conventions post-Rio et leurs protocoles, des interventions liées au PNEDD et de toutes autres activités Post-Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement.

La finalité du PNEDD est d'élargir les options de développement et de les pérenniser pour les générations futures. Son but est de mettre en place les conditions favorables à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à la solution de la crise de l'énergie domestique, à l'amélioration des conditions sanitaires et au développement économique des populations.

Le PNEDD comporte six (06) programmes prioritaires qui sont :

- le Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles ;
- le Programme Gestion de la Diversité Biologique ;
- le Programme Changements et Variabilité Climatiques ;
- le Programme Eau et Développement Durable ;
- le Programme Environnement Urbain et Cadre de Vie ;
- le Programme Energie et Développement Durable.

Pour appuyer le SE/CNEDD dans la poursuite de ses objectifs, le gouvernement a mis en place sept (7) commissions techniques, présidées par les ministères sectoriels.

Il s'agit de :

- La Commission Technique Nationale sur les changements et variabilité climatiques, présidée par le Ministère des Transports et du Tourisme à travers la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) ;
- La Commission Technique Energie et Développement Durable, présidée par le Ministère en charge de l'Energie ;
- La Commission Technique Environnement et Cadre de vie, présidée par le Ministère en charge de l'Urbanisme ;
- La Commission Technique Diversité Biologique, présidée par le Ministère en charge de l'Environnement ;
- La Commission Technique Lutte contre la Désertification et Gestion des Ressources Naturelles, présidée par le Ministère en charge de l'Environnement ;
- La Commission Technique Eau et Développement Durable, présidée par le Ministère en charge de l'Eau ;
- La Commission Technique sur le Financement du PNEDD, présidée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Le SE/CNEDD, en tant que représentant du Gouvernement, préside le Comité de Pilotage du projet PNA. Il décide des orientations stratégiques du projet et suggère des correctifs si nécessaire.

2.2. Le PNUD

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est présent au Niger depuis 1977. En vertu de l'accord qui régit sa coopération avec la République du Niger, le PNUD apporte une assistance au Niger dans le but d'aider le pays à réaliser ses objectifs nationaux de développement. Ceux-ci sont orientés vers la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) ou de tout autre agenda post 2015.

Plus précisément, le PNUD intervient dans la réponse à deux défis essentiels :

- le renforcement des capacités des institutions et des communautés pour la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement et une plus grande résilience aux crises alimentaires, aux catastrophes d'origine naturelle et aux effets du changement climatique;
- l'amélioration de la gouvernance, de la paix et de la sécurité.

Les appuis du PNUD se situent à la fois sur les plans stratégique, institutionnel et opérationnels.

C'est ainsi que le PNUD est le partenaire technique et financier du projet PNA, dont il assure une gestion directe, ce qui, de l'avis du CNEDD, ne pose aucun problème.

2.3. La PNSP/CCASAN

La Plateforme Nationale Science- Politique sur les Changements Climatiques, l'Agriculture, la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Niger (PNSP/CCASAN) est, aux termes de l'arrêté du Premier ministre portant sa création en octobre 2019, « un cadre de dialogue, d'orientation et d'appui-conseil regroupant les acteurs de développement œuvrant sur les questions d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ». Elle a pour mission de renforcer le dialogue entre les décideurs politiques, les acteurs de développement, les scientifiques, les chercheurs, les Organisations de la société civile (OSC) et les utilisateurs lors de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, stratégies, plans et programmes de développement prenant en compte les besoins de la promotion d'une agriculture intelligente face au climat.

La Plateforme s'intéresse à la GIC puisque dans ses attributions, il est prévu « la capitalisation des expériences et bonnes pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques (...) en favorisant la communication et la vulgarisation de l'information ».

Cependant, comme nombre de commissions techniques et cadres de concertation, le fonctionnement de la Plateforme est peu efficient.

2.4. Le CCAACC

Le Cadre de Concertation des Acteurs intervenant dans l'Adaptation aux Changements Climatiques au Niger (CCAACC) est né du constat que l'adaptation aux changements climatiques est un concept et un processus complexes, les difficultés naissant pour une large part d'une méconnaissance par les acteurs de tous les enjeux liés aux risques climatiques et aux pratiques d'adaptation mises en œuvre. Il est donc apparu important que les principaux acteurs intéressés par les questions d'adaptation aux changements climatiques se retrouvent pour partager les expériences et les leçons apprises et développer davantage la synergie en leur sein. C'est ainsi qu'un groupe d'acteurs intervenant dans l'adaptation aux changements climatiques a initié le premier atelier de concertation en 2010 à Maradi. Ce groupe s'est élargi en organisant d'année en année des rencontres : 2011 à Tahoua, 2012 à Zinder, 2013 à Maradi, 2014 à Dosso, 2015 à Tahoua, 2016 à Tillabéry, 2017 à Maradi, 2018 à Dosso, 2019 à Zinder et 2020 à Tahoua.

Le Cadre est composé de services techniques de l'Etat, des programmes et projets, d'Organisations non gouvernementales (ONG) et Associations de développement, d'institutions de formation et de recherche, de structures du secteur privé, de partenaires techniques et financiers, de membres de l'Assemblée nationale, de représentants des collectivités territoriales et de médias publics, privés et communautaires.

L'objectif global du cadre de concertation est de contribuer au renforcement de la résilience des communautés et de leurs moyens de subsistance, notamment par le partage d'expériences.

De manière spécifique, le cadre vise : (i) le renforcement des capacités des principaux acteurs membres du cadre sur les questions d'adaptation aux changements climatiques, (ii) l'identification des leçons apprises, des bonnes pratiques et des outils en matière d'adaptation aux changements climatiques, (iii) la mise en place des mécanismes de capitalisation et diffusion/communication des expériences nationales en matière d'adaptation et d'agriculture intelligente face au climat, le renforcement du plaidoyer de l'Etat, (iv) la promotion d'une agriculture intelligente face au climat aux fins de favoriser le développement local et communautaire, (v) le renforcement de la dimension genre dans les activités d'adaptation et d'agriculture intelligente face au climat, (vi) l'évaluation de l'intégration de la dimension changement climatique dans les planifications locales et sectorielles et (vii) l'appréciation de l'évolution des négociations internationales sur les changements climatiques.

Le Cadre s'est donné trois axes de travail, à savoir :

- La communication interne et la mise en réseau des acteurs ;
- La capitalisation et la gestion des connaissances ;
- La diffusion des enjeux des conventions, à travers une orientation stratégique allant du niveau local, au niveau international passant par le niveau national.

Le Cadre est appuyé par le CNEDD pour la recherche de financement de ses réunions annuelles et par le PARC/DAD pour le renforcement des capacités de certains de ses membres dans le domaine de la capitalisation et l'élaboration des outils.

Le projet PNA a pour sa part commencé à prendre part aux rencontres du Cadre en 2019, et a soutenu financièrement la réunion de 2020.

Les informations et les connaissances collectées et validées par le Cadre sont mises sur des fiches techniques et en format *powerpoint*, puis partagées à travers une mailing list « google » qui est mise à jour régulièrement. Des films documentaires des rencontres du Cadre sont également produits et diffusés sur la télévision nationale «Télé Sahel».

2.5. La PSCN/CC/DD

La Plateforme de la Société Civile sur le Changement Climatique et le Développement Durable (PSCN/CC/DD) est un regroupement d'une demi-douzaine d'organisations de la société civile actives dans les domaines de l'environnement, des changements climatiques et des énergies renouvelables pour un Développement Durable.

Plus précisément, elle œuvre à créer une synergie entre ses membres, à appuyer le plaidoyer pour la prise en compte de la dimension Changement climatique dans les politiques, les stratégies et programmes pour un Développement Durable, et à promouvoir la justice et l'équité dans le processus de négociation de la CCNUCC.

La Plateforme mène des actions d'information et de sensibilisation des acteurs sur les enjeux de la protection de l'environnement, des changements climatiques et des énergies renouvelables.

Elle apporte aussi un soutien au renforcement des capacités des parties prenantes, à l'amélioration de la coordination et à la diffusion de l'information relative au changement climatique et enfin, à la définition et à la promotion d'une prise de position forte en faveur de l'environnement, de changements climatiques et des énergies renouvelables.

Bien qu'elle dispose de très peu de ressources, la Plateforme est jugée dynamique et d'un apport positif pour le CNEDD.

3. L'état des lieux de la GIC au sein du CNEDD

3.1. Une superposition des domaines et des rôles

Le SE/CNEDD dispose d'un service de communication et d'une base de données, mais les liens de travail ne sont pas clairement définis entre cette équipe et celle du projet PNA. Les ressources dont dispose le CNEDD en matière de GIC relèvent pour leur part du suivi-évaluation. Il s'agit de la base de données SAISE, contenant l'information sur les projets et programmes, et d'un site web (<http://www.cnedd.ne>). La visite du site web et l'évaluation rapide de sa présentation et de son contenu permettent de croire qu'il est d'un accès limité (des codes sont demandés aux visiteurs), faiblement attractif et finalement peu fourni en informations au vu des nombreux onglets vides, au manque d'informations sur l'actualité des CVC et au non archivage des résultats de projets. Tout cela explique le peu d'engouement du public et des utilisateurs pour le site, qui recevait 381 visiteurs le 21 décembre 2020 et 319 visiteurs le 22 février 2021.

Pourtant, depuis 2019, une étude menée pour le compte du PARC/DAD a alerté sur la situation du site web, faisant état de lacunes de cet outil essentiel pour le partage des informations et des connaissances :

- « Le site internet du CNEDD est à ce point négligé que les personnes qui en ont le plus besoin ont envisagé des systèmes parallèles (biodiversité, suivi-évaluation).
- La chargée de communication considère que la mise à jour du site ne fait pas partie de ses tâches. Ce sont les différents programmes qui sont supposés assurer sa mise à jour (au détriment d'une vision plus globale).
- Les personnes formées n'ont pas mis en pratique la formation et ont même perdu les codes d'administration.

Après le passage de la consultante, les codes ont été retrouvés et il a été décidé de redynamiser le site (*Rapport Sophie Nick, CA 17 International, 2019*). Aussi, des efforts ont été fournis pour améliorer la présentation du site web et son alimentation ; par ailleurs, la chargée de communication a pleinement intégré dans ses tâches la fourniture de contenus du site web, en étroite collaboration avec le webmaster et les autres divisions du CNEDD. Le site web est connaît un « relookage » progressif, mais le contenu reste toujours à améliorer, ce qui passera par une mobilisation accrue des conseillers techniques.

La fonction de GIC n'est pas clairement définie dans l'organisation du CNEDD, raison pour laquelle les responsabilités sont également mal situées entre les chargés de communication du CNEDD et des programmes et projets. Toutefois, l'on note que le CNEDD a élaboré depuis 2011 une « Stratégie de communication sur les questions des changements et variabilité climatiques et de l'adaptation ».

Celle-ci est censée être mise en œuvre par tous les projets sous tutelle du CNEDD, et elle prévoit en son Axe3, *Valorisation des résultats, des acquis et expériences en changements climatiques et l'adaptation à travers un site Web du CNEDD*, de « rendre visible et accessible les actions, permettre de créer un cadre d'échanges en ligne afin de susciter l'intérêt d'éventuels partenaires, notamment de bailleurs de fonds. Le site Web devrait valoriser et capitaliser tous les efforts consentis par le CNEDD (PAA/PANA Résilience) en termes d'activités sur le terrain, de production de documents, de rapports d'étude et renforcement de capacités ».

Si en son temps la stratégie de communication donnait quelques orientations vers la GIC, il reste qu'avec 10 ans d'âge, elle n'est plus adaptée aux temps actuels : même si elles peuvent être assurées par la même personne, en l'absence de ressources humaines suffisantes, les fonctions de la communication et de la GIC sont maintenant clairement séparées, la première relevant de la coordination, la seconde du suivi-évaluation ; de plus, les outils de la GIC ont évolué, tout comme les priorités nationales et les projets et programmes du CNEDD.

Le premier obstacle au partage des informations et des connaissances au sein du CNEDD reste donc que ce domaine n'est pas pris en charge au niveau des ressources humaines, bien qu'il soit inscrit dans les activités de projets.

Le deuxième obstacle au partage des informations et des connaissances est l'insuffisance de la synergie entre les projets sous tutelle, et leur caractère temporel ; enfin, partenaires et cadres du CNEDD déplorent l'absence quasi-totale de réunions de coordination au sein de la structure, ce qui bien sûr n'est pas de nature à faciliter le partage des informations et des connaissances.

3.2. La GIC au sein du projet PNA

Afin d'assurer les fonctions de la GIC, il a été prévu que le projet recrute un spécialiste en Gestion des connaissances, pour « soutenir l'équipe dans toutes les activités impliquant la création de matériel de communication et de plaidoyer, y compris les rapports annuels, les sites Web, la documentation photo et vidéo ». Le rôle inclura aussi la diffusion d'informations, la collecte et la dissémination par les canaux appropriés des meilleures pratiques et des leçons apprises liées au processus PNA, la mise en œuvre d'un plan de communication ciblant les organisations de la société civile et le secteur privé, la conduite d'activités de sensibilisation, la documentation, etc.

Dans la réalité, un spécialiste en communication a été recruté et assure à la fois la fonction de chargé de communication et celle de GIC pour le projet PNA.

La nécessité de mettre en place un système de GIC s'est imposée suite au constat que les bonnes pratiques issues de la mise en œuvre du PANA n'ont pas été suffisamment capitalisées.

L'on observe également que les bonnes expériences menées par le PACRC en matière de GIC sont en voie d'évaporation, la documentation y relative n'étant stockée dans aucun système fiable et pérenne de partage d'information. Or, sans une GIC efficace, les projets seraient toujours en train de réinventer la roue.

La GIC est inscrite dans le document du projet PNA, qui a envisagé « de créer une base de données complète sur les informations climatiques et socio-économiques. (L'activité) a également pour but d'améliorer la durabilité de la gestion de l'information en formulant une stratégie visant à renforcer les mécanismes de collecte, de production et de dissémination pour pouvoir mettre en place une mise à jour itérative du savoir lié au climat ».

Pour l'heure, le chargé de communication et de GIC du PNA s'occupe principalement des tâches de la communication (contribution au fil d'actualité du site web du CNEDD, animation d'une page *Facebook* du projet, couverture médiatique des ateliers de formation et de sensibilisation du projet, et une newsletter en préparation).

3.3. Les besoins en informations climatiques

Pays sahélien par excellence, le Niger vit au quotidien les CVC, qui se manifestent notamment par des sécheresses et des inondations récurrentes, et des pénuries alimentaires cycliques. Les CC constituent de ce fait un vrai problème national, dont sont conscients aussi bien le Gouvernement que les communautés locales. Le domaine est si sensible que depuis les années 70, deux fois par jour, la radio nationale ouvre son journal avec le bulletin météo. Et à la fin des années 90, le Gouvernement a élaboré un programme de développement de la radio communautaire, dont le but principal est de mettre à la disposition des communautés de base des informations météorologiques et climatiques. La mise en œuvre de ce projet, avec le soutien du PNUD et de l'ACMAD initialement, et de plusieurs autres PTF par la suite, a permis aujourd'hui de disposer d'un réseau de près de 200 radios communautaires, l'un des plus étendus du monde. Grâce à la radio communautaire, l'information climatique parvient, dans un langage adapté, aux principaux utilisateurs : les producteurs ruraux. L'étude portant *Compilation et analyse des informations disponibles sur le climat actuel et futur au Niger et \ ou régional*, (PNUD/Projet PNA, Mars 2020) reconnaît d'ailleurs que « la radio communautaire apporte une contribution importante à la diffusion des informations sur le climat ».

Toujours dans le but de partager l'information climatique, l'Initiative 3 N « *Les Nigériens nourrissent les Nigériens* » a inclus une mini station météo au sein de toutes les Maisons du Paysan installées dans les différentes communes du Niger ; et la Direction de la Météorologie Nationale a de son côté lancé un service de fourniture de données météo par *sms* (messagerie de la téléphonie mobile) et par les médias de masse (journaux, radios et télévisions publics et privés).

Ces initiatives témoignent, si besoin est, de l'ampleur de la demande en informations climatiques, à laquelle tentent de répondre les différents acteurs : services techniques de l'Etat (Agriculture, Environnement, Météorologie Nationale), Maisons du Paysan, Centres de Recherche, Radios Communautaires, Réseau des Chambres d'Agriculture (RECA).

3.4. Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques pour la GIC au sein du CNEDD

FORCES	FAIBLESSES
Engagement du Gouvernement et des PTF	Configuration, mise à jour et alimentation du site web du CNEDD et des réseaux sociaux (à améliorer)
Existence de nombreuses plateformes pour le partage des informations et des connaissances	Capitalisation des expériences non systémique
Capital d'expérience en matière de GIC de certains cadres et partenaires du CNEDD	Absence d'archivage électronique
Bonne disponibilité des organisations de la société civile	Faible contribution des chargés de programmes à l'alimentation du site web
Etendue des réseaux de radios communautaires et de Maisons du Paysan	Connectivité de la base de données en ligne et du site web du CNEDD (connexion partagée et non spécialisée)
Formation en capitalisation de certains membres du Cadre de concertation, de la plateforme des OSC et de l'équipe du PARC/DAD	Faiblesse de la synergie entre les services du CNEDD et les équipes de projets
Disponibilité d'un archivage électronique de la documentation du PACRC	Non tenue de réunions internes de coordination
Synergie entre le Direction de la Météo et le Centre AGHRYMET	Non exploitation d'instruments disponibles de suivi de la dynamique des CC, tels que la cartographie et le dispositif de veille du CNSEE
	Non archivage de l'héritage des projets (exemple : PACRC)
	Manque de moyens des Commissions techniques sectorielles d'appui au CNEDD

OPPORTUNITES	RISQUES
Existence de plateformes de partage attractives et dynamiques, en lien avec le secteur (exemple : RECA)	Conflits de compétences des autorités de tutelle ayant un mauvais impact sur le niveau décisionnel.
Intérêt du secteur privé	Duplication des cadres d'échanges et de concertation, rendant difficile l'harmonisation des interventions et la coordination des partenaires.
Progrès notables dans l'encadrement des populations (exemple du secteur de l'environnement où, de 2010 à ce jour, plus de 2000 recrutements ont été opérés et des moyens logistiques sont mis en place jusque dans les communes)	Concentration des interventions dans certaines régions (exemple : 88 intervenants dans la dégradation des terres à Maradi), et absence d'interventions dans d'autres
Motivation des Commissions techniques sectorielles d'appui au CNEDD	Perte définitive des ressources documentaires des projets à terme (exemple : PACRC)
	Léthargie des Commissions techniques sectorielles d'appui au CNEDD
	Urgence sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, pouvant compromettre la mise en œuvre des activités dans les délais prévus

III. LA STRATEGIE DE GIC

1. Les expériences des autres projets et agences de développement (*benchmarking*)

Les activités du projet PNA s'appuieront, selon le document de projet, sur les résultats d'autres projets et initiatives. Aussi, il est utile de passer en revue quelques expériences en matière de GIC, notamment celles des projets PACRC, PARC/DAD, ainsi que d'autres organisations, dont les initiatives peuvent inspirer la stratégie de GIC du projet PNA.

1.1. Le PACRC

Le Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique (PACRC) a pour objectif l'amélioration de la résilience des populations et des systèmes de production face au changement climatique, pour accroître la sécurité alimentaire au Niger. Intervenant dans 38 communes réparties dans les 8 régions du Niger, il est structuré en trois composantes :

- **Composante 1** : Intégration de la résilience et des connaissances climatiques dans les politiques sectorielles, qui elle-même compte deux sous-composantes : (i) : Intégration de la variabilité et des changements climatiques dans les politiques sectorielles et (ii) : Mise en œuvre de la stratégie de communication et gestion des connaissances.

Cette composante est mise en œuvre par le SE/CNEDD.

- **Composante 2** : Amélioration de la résilience des systèmes agro-sylvo-pastoraux et des populations locales à la variabilité et changements climatiques, qui compte deux sous-composantes : (i) : Amélioration de la résilience des systèmes agro-sylvo-pastoraux et (ii) : Intégration des mesures novatrices pour la protection des ménages les plus pauvres et vulnérables.
- **Composante 3** : Coordination de toutes les activités du projet, y compris les activités de suivi et évaluation, et la coordination du Programme Stratégique pour la Résilience Climatique (PSRC) dans son ensemble. Cette composante se décline en 2 sous-composantes : (i) : Coordination spécifique du PACRC et de son système de suivi et évaluation et (ii) : Coordination stratégique du PSRC.

Il est à noter que dès son établissement, le PACRC a comporté une sous-composante Communication et gestion des connaissances. Aussi, le projet a documenté, partagé et facilité la mise à l'échelle de soixante (60) bonnes pratiques (BP) entre 2017 à 2019. La BP est identifiée par le projet, qui la documente et partage à travers les ateliers (qui valident) et les cadres de concertation. Des fiches techniques des BP sont élaborées et mises en ligne sur les sites web des partenaires du projet et d'autres plateformes.

En ayant instauré et rendu systémique un partage d'information et de connaissance efficace, le PACRC a fortement contribué à la mise à l'échelle de BP d'adaptation, qui ont permis à des milliers de ménages ruraux de sortir de la précarité.

Exemples de BP mises à l'échelle :

En agriculture : culture et transformation du manioc, développement des semences améliorées à Maradi (mil, sorgho, souchet, niébé, arachide), promotion de la culture du *moringa*.

En élevage : BAB (à l'origine, une initiative du PANA comme mesure d'adaptation), embouche ovine, culture de la luzerne.

En environnement : RNA, pare feux, balisage de couloirs de passage (entraînant la réduction des conflits agriculteurs/éleveurs et même leur disparition dans certaines contrées).

En hydraulique : gestion de l'eau, pompage solaire

En institutionnel : PDC sensibles climat, mécanismes de gestion de plaintes, intégration de sous-projets, Maison du Paysan complète (c'est-à-dire comptant les 10 sous-composantes), Maison du Paysan écologique à Abala et Tarka.

Le PACRC collabore aussi avec les radios communautaires pour la diffusion de masse des BP.

1.2. Le PARC/DAD

Dans le cadre de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC), le gouvernement du Niger a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne (UE) pour mettre en œuvre le Projet d'Appui à la Résilience Climatique pour un Développement Agricole Durable au Niger (PARC-DAD).

Le projet intervient dans le domaine du développement rural et de la sécurité alimentaire, en s'inscrivant pleinement dans l'Initiative 3N (« les Nigériens Nourrissent les Nigériens »).

L'objectif spécifique de l'intervention est de renforcer la capacité des acteurs nationaux à divers niveaux à gérer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole d'une manière plus intégrée, durable et résiliente au changement et aux risques climatiques.

L'une des stratégies utilisées pour répondre à l'accroissement de la vulnérabilité à la variabilité du climat, consiste en un appel à propositions pour des projets de terrain à mettre en œuvre par des ONG dans deux régions particulièrement vulnérables (Dosso et Zinder).

La mise en œuvre du Projet d'Appui à la Résilience Climatique pour un Développement Agricole Durable (PARC/DAD) se fait au travers de deux importants volets complémentaires : des actions de terrains et des appuis institutionnels.

Les actions de terrain sont mises en œuvre au travers de sept (7) contrats de subventions exécutés par des ONG internationales au niveau des trente-une (31) communes des deux régions d'interventions cibles Dosso et Zinder dont cinq ont démarré leurs activités en 2016 et deux en 2017.

Les appuis institutionnels sont dirigés vers le maître d'œuvre du PARC/DAD, le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MESUDD) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEDD).

Le Résultat 2 attendu du projet est : le SE/CNEDD dispose d'un système de capitalisation et de communication avec des produits concrets (page web, rapports périodiques et référentiels techniques) qui utilise les informations de suivi des indicateurs et de bonnes pratiques des ministères sectoriels.

Le Résultat 2 du Projet PNA, « *Le travail préparatoire pour le PNA est entrepris pour développer une base de connaissances et élaborer un PNA* », indique que « des évaluations, analyses et modèles supplémentaires seront produits pour compléter les informations existantes. Les informations collectées et produites seront mises à disposition via la plateforme d'information mise au point par le Secrétariat Exécutif du CNEDD dans le cadre du projet sur le Changement Climatique et la Sécurité Alimentaire en Afrique et soutenue par le projet PARC-DAD ».

Il est donc heureux de constater qu'un lien fonctionnel est déjà établi entre le PARC/DAD et le projet PNA.

Le PARC/DAD a identifié le cadre de concertation des acteurs intervenants dans l'adaptation au changement climatique mis en place en 2010 dans le cadre du PANA, comme plateforme pour assurer la fonction de capitalisation. Lors de leur neuvième rencontre, tenue à Dosso du 19 au 22 novembre 2018, les membres du cadre ont décidé dans la foulée de créer un Groupe capitalisation, dont la 1^{ère} réunion a eu lieu le 14 décembre 2018. Par la suite, les membres du Groupe ont été formés en capitalisation (février 2019), ce qui devrait pouvoir booster les capacités du CNEDD et de ses partenaires en GIC.

1.3. Le PAM

La gestion des connaissances est considérée comme un pilier de la Stratégie *Faim Zéro* du PAM, pour qui le savoir est essentiel pour améliorer les performances, mais aussi pour soutenir le développement et l'élargissement des solutions nationales à la faim.

Depuis 2015, il existe au sein du bureau du PAM au Niger une unité « gestion des connaissances » ; une stratégie de gestion des connaissances a été développée, articulée autour de trois piliers :

- Renforcement de la connaissance en interne pour promouvoir une culture de l'apprentissage et de l'innovation, à travers des formations en gestion et partage de l'information, mais aussi des exercices de capitalisation et de leçons apprises ainsi que de publications sur les bonnes pratiques ;
- Capitalisation et partage des connaissances avec les acteurs externes, à savoir le gouvernement, les autres agences, les organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que les donateurs, dans le but de capitaliser les résultats obtenus dans le domaine de la résilience et de partager les expériences du PAM, les leçons apprises ainsi que les meilleures pratiques ;
- Renforcement des capacités et transfert à l'homologue national ; il s'agit ici de rechercher et tester des modèles reproductibles et évolutifs pouvant être transférés au gouvernement, afin de renforcer les systèmes et les capacités nationales et ainsi développer une stratégie de sortie progressive.

Afin de faciliter le partage des connaissances et surtout les rendre disponibles et accessibles dans un format léger, le PAM a lancé ses «séries connaissances», des fiches techniques composées de 4 pages sur les différentes expériences menées. Certains de ces outils ont trait à des thèmes en lien avec le changement climatique, l'adaptation et la résilience des communautés.

En 2020, le PAM et le CNEDD ont convenu de collaborer en matière d'information et de sensibilisation sur les CVC à travers le théâtre forum.

2. Les options stratégiques retenues pour la GIC

Toute analyse faite, le projet PNA devra s'inspirer fortement, pour déployer sa stratégie de GIC, de l'expérience du PACRC en la matière et collaborer étroitement avec des plateformes telles que le Cadre de concertation, dont les capacités opérationnelles méritent d'être renforcées.

La stratégie vise à alimenter le plaidoyer pour l'intégration des CC dans la planification et la budgétisation du développement.

Les axes stratégiques de la GIC à moyen et long termes :

- Renforcement de la coordination avec les autorités administratives et les parties prenantes ;
- Plaidoyer auprès des partenaires financiers et techniques (PTF) ;
- Communication au niveau communautaire.

La mise en œuvre de la stratégie de GIC permettra, entre autres buts, de :

- évaluer les besoins et les sources en informations climatiques ;
- développer la synergie entre le PNA et les autres sources d'information climatique ;
- améliorer l'accès aux informations et connaissances existantes sur les CC et les questions de développement ;
- définir des outils de collectes de bonnes pratiques et de capitalisation des activités du PNA, ainsi que les canaux sensibles au genre (sexe, citation, ruraux, jeunes, personnes âgées, handicapées, instruits, analphabètes) pour la diffusion et le partage des connaissances ;
- renforcer les capacités des acteurs pour la planification et la budgétisation de l'adaptation ;
- encourager l'innovation et l'émergence d'une communauté des bonnes pratiques ;
- assurer le contrôle qualité de l'information et des connaissances sur le climat.

3. Les cibles et canaux de la GIC

Les cibles de la GIC sont principalement les acteurs étatiques et non étatiques définis dans l'étude portant *Evaluation des capacités institutionnelles dans le cadre du processus d'élaboration du plan national d'adaptation* (Projet PNA, Janvier 2020).

Il s'agit :

- Des Ministères en charge des aspects macro-économiques (Finances, Plan) et l'Assemblée Nationale ;
- Des Ministères sectoriels chargés de : l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et le Développement Durable ; de l'Agriculture ; de l'Elevage ; des Transports, de la Santé, de l'Energie, et de la Gestion des Catastrophes ;
- Des structures d'appui/accompagnement : institutions scientifiques et techniques de formation et de recherche ;
- Des Organisations de producteurs (OP) et Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), dont le Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA) ;
- Des ONG, Associations de Développement et Organisations de la Société Civile actives dans le domaine du CC ;
- Du Secteur Privé ;
- Des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

A cette liste, il faut ajouter :

- Les médias publics, privés et communautaires ;
- Les réseaux sociaux.

La stratégie tiendra compte de la nécessité d'adapter les canaux et outils aux publics cibles, suivant le tableau ci-dessous :

Buts visés	Canaux et outils	Publics cibles
Information et sensibilisation	Réseaux sociaux	Groupes de jeunes
Implication des groupes spécifiques	Réunions d'information et de sensibilisation	Groupes spécifiques (handicapés, les femmes)
Information et sensibilisation au niveau communautaire	Dépliants, affiches, flyers	ONG, OSC, Administrations centrales et déconcentrées
Information et sensibilisation des acteurs de terrain	Emissions à travers les radios communautaires et rurales	Organisations de producteurs
Mobilisation des milieux universitaires et centres de recherche	Conférences au sein des universités	Etudiants et enseignants-chercheurs
Mobilisation des organisations faitières des producteurs	Réunions d'information et d'échanges	Organisations de producteurs (OP) et Organisations Professionnelles Agricoles (OPA)
Plaidoyer à travers les missions et les grandes réunions nationales, régionales et internationales	Dossiers d'information en quadrichromie	PTF, Décideurs politiques
Amélioration de la coordination et de la synergie des interventions	Site web	Administration, PTF et parties prenantes aux projets
Amélioration de la coordination et facilitation de l'apprentissage en interne	Intranet	Personnels des projets et programmes
Information du grand public, visibilité du CNEDD et du Projet PNA	Médias nationaux (journaux, radios et TV publics et privés)	Public des médias

4. Les objectifs de la stratégie de GIC

Objectif général :

- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs en matière de prise en compte des changements climatiques dans la planification et la budgétisation du développement.

Objectifs spécifiques :

- Evaluer les besoins et sources en informations climatiques, et améliorer l'accès aux informations et connaissances sur les CC et les questions de développement ;
- Renforcer les capacités, la coordination et la synergie des acteurs pour la planification et la budgétisation de l'adaptation
- Encourager l'innovation et l'émergence d'une communauté des bonnes pratiques, y compris la définition d'outils adaptés ;
- Assurer le contrôle qualité de l'information et des connaissances sur le climat.

5. Les résultats attendus de la mise en œuvre de la stratégie de GIC

- Les besoins et sources en informations climatiques sont évalués, et l'accès aux informations et connaissances sur les CC et les questions de développement est amélioré ;
- La coordination, la synergie et les capacités des acteurs pour la planification et la budgétisation de l'adaptation sont renforcées ;
- L'innovation et l'émergence d'une communauté de bonnes pratiques, y compris la définition d'outils adaptés, sont encouragées ;
- Le contrôle qualité de l'information et des connaissances sur le climat est assuré.

6. Modalités de gestion et assurance qualité de l'information sur le climat

Les chercheurs ont établi, d'après *LuxDev*, qu'avant de pouvoir exploiter des connaissances en les mettant en pratique et développer ainsi des compétences professionnelles, il faut les acquérir via des mécanismes d'apprentissage. Dans ce domaine, il est régulièrement fait référence au modèle 70-20-10. Ce modèle, développé par Morgan McCall et ses collègues du *Centre for Creative Leadership*, estime que 70 % de l'apprentissage se fait au travers des expériences et pratiques quotidiennes de chacun (l'exécution du travail), 20 % de l'apprentissage se fait au travers des interactions sociales (les relations avec les collègues) et 10 % en formation, lecture, etc.

Il est de ce fait essentiel qu'un projet facilite l'apprentissage et se dote pour cela d'outils et moyens de qualité pour communiquer convenablement son savoir et son expérience à

l'interne et à l'externe. Le projet doit pouvoir fournir les informations pertinentes aux personnes cibles au moment opportun.

Les collaborateurs doivent être en mesure de trouver l'information dont ils ont besoin rapidement. Les nouveaux collaborateurs doivent trouver facilement les procédures de travail, les processus de programmation, les études menées, les rapports de mission et de réunions, d'ateliers et de formations, afin de se familiariser vite avec leurs tâches.

Un des outils permettant de faciliter le flux de l'information et de la connaissance est l'intranet : c'est un outil dynamique et convivial, qui permet de valoriser la connaissance produite dans les projets, d'échanger et de faciliter le contact entre tous les collaborateurs, de regrouper la documentation normative et les archives électroniques, qui dispose d'un espace d'échange de documents techniques accessible à tous les collaborateurs ainsi que d'un trombinoscope favorisant les contacts entre collaborateurs. Tous ces éléments en font un outil clé dans la gestion des connaissances.

L'utilisation de l'intranet, du site web, des newsletters, des plateformes de réseaux sociaux et des médias de masse est donc nécessaire pour l'implantation d'un système de GIC efficace.

De même, la démarche qualité du projet ne saurait se passer d'une systématisation des leçons apprises : dès qu'une initiative réussie est menée, il y a lieu de la documenter, la mettre sous un format adapté et l'introduire dans les archives numériques, qui constitueront la mémoire du projet et une source d'inspiration pour les interventions en cours et futures.

La même démarche exige que la documentation produite par le projet et mise à la disposition des utilisateurs sous différents formats, soit de qualité. Et c'est là qu'intervient la communication.

En interne, les moyens et compétences de la communication sont essentiels dans le processus d'extraction des connaissances, leur formulation et leur présentation de façon accessible, ainsi que le partage et la diffusion des résultats auprès du public approprié. « Collecter, traiter et diffuser l'information externe de façon appropriée, exacte et opportune complète les connaissances internes et peut conduire à des pratiques innovantes (...) Dans une ère numérique sujette à la surcharge d'information, la communication joue un rôle clé dans la collecte, le filtrage et la diffusion d'informations à partir d'un éventail de sources pertinentes.

Ensemble, la communication efficace et la gestion des connaissances permettent au personnel d'une organisation de rester concentrés sur leurs activités principales sans avoir à passer en revue un nombre incalculable d'informations. Ils veillent à ce que le lien pertinent vers la connaissance nécessaire soit partagé avec la bonne personne au bon moment » (*LuxDev*).

La GIC du projet PNA contribuera donc à la qualité et à la pertinence des informations produites, à la capitalisation des expériences, à la mise en place d'outils numériques adaptés pour le partage des connaissances, à une intégration du travail avec les ressources de la communication, et au suivi des recommandations, en synergie avec les divisions Communication/Relations Publiques et Suivi-évaluation/Capitalisation du CNEDD.

IV. Plan d'actions 2021

1. Plan opérationnel

OBJECTIF GENERAL DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE GIC : <i>Contribuer au renforcement des capacités des acteurs en matière de prise en compte des changements climatiques dans la planification et la budgétisation du développement</i>					
Objectifs spécifiques (OS)	Activités	Cibles	Indicateurs	Responsables	Budget 1 an
<i>OS 1 : Evaluer les besoins et sources en informations climatiques, et améliorer l'accès aux informations et connaissances sur les CC et les questions de développement</i>					
Act.1.1. Mettre à niveau le site web du CNEDD	Utilisateurs : - grand public, - médias, - acteurs de développement, - projets, - commissions techniques, - plateformes	- Nb de documents archivés ; - Nb de contributions des conseillers techniques ; - Nb de fenêtres fonctionnelles ; - Nb de visites.	- SE/CNEDD ; - Coordonnateur PNA	7 000 000	
Act.1.2. Produire et diffuser des supports de qualité sur les CVC (vidéos courtes format réseaux sociaux, articles de presse, reportages radio et TV, dossiers d'information en quadrichromie à l'intention des PTF, dépliant grand public, jeunes et ONG/OSC, affiches et affichettes pour l'administration centrale et déconcentrée)	- Médias, - Partenaires, - Services techniques, - ONG/OSC, - PTF, - Grand public	Nb de supports produits et distribués	- CC/GIC ; - CC/CNEDD	28 000 000	

Act.1.3. Appuyer la diffusion des résultats de recherches	Centres de recherche et de production de données climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de résultats traités et diffusés ; - Liste des canaux de diffusion 	CC/GIC	5 500 000
Act.1.4. Mettre à jour la cartographie des interventions et le répertoire des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement ; - PTF ; - Projets 	Rapports	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonnateur PNA - CNSEE ; - Consultant 	7 500 000
Act.1.5. Mettre en place un système automatisé de gestion des archives (SAGA)	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de développement, - Projets, - Commissions techniques, - Plateformes 	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de documents archivés ; - Nb d'utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - SE/CNEDD ; - Consultant ; - CC/GIC ; - CC/CNEDD 	5 000 000
Act.1.6. Organiser des réunions de coordination régulières des responsables de projets	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables des projets ; - Conseillers techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de réunions ; - PV de tenue de réunions 	SE/CNEDD	-
Act.1.7. Assurer l'intégration des bases de données CNEDD et des projets	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables des projets ; - Conseillers techniques 	Rapport	<ul style="list-style-type: none"> - CC/GIC ; - CC/CNEDD 	-

Act.1.8. Assurer la visibilité des actions et résultats du projet à travers les couvertures médiatiques des événements, les réseaux sociaux et la participation aux foires et réunions majeures de plaidoyer	Public général	<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'événements relayés par les médias ; - Copies de diffusions et coupures de presse 	<ul style="list-style-type: none"> - CC/GIC ; - CC/CNEDD 	20 000 000
<i>OS 2 : Renforcer les capacités, la coordination et la synergie des acteurs pour la planification et la budgétisation de l'adaptation</i>				
Act.2.1. Organiser/poursuivre les réunions et ateliers d'information et de sensibilisation des acteurs, en particulier ceux de la budgétisation	Cadres centraux des ministères du Plan et des Finances	Nb de cadres centraux du Plan et des Finances formés et informés	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonnateur PNA ; - CC/CNEDD 	11 500 000
Act.2.2. Appuyer l'opérationnalisation du système de suivi et de surveillance écologique du CNSEE (orientation de l'outil vers les objectifs du PNA et équipement)	CNSEE	Nb de cartographies produites par le système de veille et de suivi	Coordonnateur PNA	12 500 000
Act.2.3. Assurer par la dotation en moyens le bon fonctionnement des Commissions techniques sectorielles du CNEDD	CTS	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de réunions tenues ; - Rapports de tenues de réunions 	Coordonnateur PNA	25 000 000
Act.2.4. Former les conseillers techniques du CNEDD en GIC	CNEDD	Nb de conseillers formés	Coordonnateur PNA	3 500 000

Act.2.5. Appuyer la création et l'opérationnalisation des plateformes numériques des cadres de concertation	<ul style="list-style-type: none"> - CCAACC, - PSCN/CC/DD, - PNSP/CCASAN 	Nb de plateformes fonctionnelles	Coordonnateur PNA	11 000 000
Act.2.6. Assurer l'archivage électronique des résultats de projets	Utilisateurs : grand public, médias, acteurs de développement, projets, commissions techniques, plateformes	Nb de documents traités et archivés	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonnateur PNA ; - CC/GIC ; - CC/CNEDD 	-
<i>OS 3 : Encourager l'innovation et l'émergence d'une communauté de bonnes pratiques</i>				
Act.3.1. Systématiser et documenter les leçons apprises des projets mis en œuvre (bonnes pratiques, difficultés spécifiques particulières, défis nouveaux)	Utilisateurs : <ul style="list-style-type: none"> - grand public, - médias, - acteurs de développement, - projets, - commissions techniques, - plateformes 	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de réunions du groupe capitalisation et des cadres de concertation ; - Nb de BP validées et partagées 	<ul style="list-style-type: none"> - CC/GIC - Cadres de concertation ; - CC/CNEDD 	45 000 000
Act.3.2. Développer la collaboration avec le RECA pour la capitalisation des expériences et le partage d'informations et de connaissances (fenêtres web réciproques, participation du RECA aux travaux du CCAACC, activités conjointes)	<ul style="list-style-type: none"> - RECA ; - Projets ; - OP ; - OPA 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectivité d'un cadre de collaboration avec RECA ; - Compte-rendu de réunions 	Coordonnateur PNA	-

Act.3.3. Diffuser les BP à travers les médias, en particulier les radios communautaires (conventions avec les radios) et les réseaux sociaux	- OP ; - OPA	- Nb de BP diffusées ; - Nb de radios partenaires	- CC/GIC ; - CC/CNEDD	17 500 000
OS 4 : Assurer le contrôle qualité de l'information sur le climat				
Act.4.1. Effectuer l'archivage virtuel de l'information sur le climat à travers l'intranet du projet et le site web du CNEDD	- Projets ; - Partenaires ; - Acteurs	Nb de documents validés et archivés	- CC/GIC ; - CC/CNEDD	-
Act.4.2. Mettre en ligne le manuel de procédures du projet, le processus de programmation, ainsi que les résultats des projets, les rapports d'études, de formations et d'ateliers	Staffs du projet	Nb de document de travail interne traités et mis sur intranet	CC/GIC	-
Act.4.3. Intégrer les activités de communication et de GIC	Staffs communication et GIC du projet et du CNEDD	Rapports d'activités du CC/GIC	- Coordonnateur PNA ; - CC/GIC ; - CC/CNEDD	-
Act.4.4. Assurer la fiabilité des données	Grand public, médias, acteurs de développement, projets, commissions techniques, plateformes	Nb de documents vérifiés qualité	- Coordonnateur PNA ; - CC/GIC	-
Act.4.5. Suivre la mise en œuvre des recommandations	- Gouvernement ; - PTF ; - Projets	Nb de recommandations mises en œuvre	- Coordonnateur PNA ; - CC/GIC ; - CC/CNEDD	-
BUDGET TOTAL : CENT QUATRE-VINGT DIX-NEUF MILLIONS DE FCFA				199 000 000 FCFA

2. Chronogramme des activités

ACTIVITES	Jan 2021	Fév 2021	Mar 2021	Avr 2021	Mai 2021	Juin 2021	Juil 2021	Août 2021	Sept 2021	Oct 2021	Nov 2021	Déc 2021
Réunions de coordination												
Collecte et traitement des archives numériques												
Création et/ou refonte des sites web du PNA et du CNEDD												
Archivage des données												
Appui à la création et à l'opérationnalisation des plateformes numériques des cadres de concertation, au système de suivi et de veille du CNSEE												
Redynamisation des Commissions techniques												
Mise à jour de la cartographie des interventions et du répertoire des acteurs												
Organisation des formations et ateliers d'information et de sensibilisation												
Organisation des réunions de capitalisation (1 par semestre)												
Production des supports et conventions diffusion avec les radios												
Production de matériel de visibilité du projet et couvertures médiatiques, Participation aux foires et événements climat												

V. COORDINATION, SUIVI ET EVALUATION

La mise en œuvre de la stratégie proposée exige une forte coordination et une synergie des intervenants. L'une des faiblesses relevées dans le diagnostic est en effet le dysfonctionnement administratif au sein du CNEDD, caractérisé par la non intégration des interventions et la non mutualisation des ressources humaines, techniques et matérielles des projets.

La GIC ne peut prospérer et être efficace que si toutes les interventions dans le secteur sont efficacement coordonnées, et si tous les acteurs ont reçu les moyens et compétences nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Aussi, il est indispensable que le SE/CNEDD instaure des réunions régulières de coordination des projets, afin d'évaluer régulièrement, pour chacun, le niveau d'avancement des programmes mis en œuvre.

Pour ce qui est spécifiquement du Projet PNA, la mise en œuvre de sa stratégie de GIC exige un soutien ferme du PTF (PNUD), l'amélioration de la coordination du CNEDD et la redynamisation des commissions techniques sectorielles, la mise à disposition de moyens techniques et financiers et l'engagement de tous les administrateurs, en particulier ceux en charge de la communication et de la GIC du CNEDD et du projet.

Le contexte d'urgence sanitaire actuel, marqué par la pandémie de la COVID-19, nécessite du projet un effort d'adaptation et de mitigation, afin que les actions programmées puissent être conduites dans les meilleures conditions.

VI. RECOMMANDATIONS A L'ENDROIT DU GOUVERNEMENT, DU SE/CNEDD ET DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Recommandation relative à l'information et à la sensibilisation des partenaires et acteurs :

- Informer les populations sur les 3 conventions post-Rio par des outils appropriés : médias de masse (journaux, radios et TV publics, privés et communautaires), sensibilisation au niveau communautaire par les services techniques, les ONG et les OSC en synergie avec la division communication et Relations publiques du CNEDD.

Recommandations relatives au renforcement des capacités :

- Renforcer les capacités des cadres nationaux en capitalisation des bonnes pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques et à leur mise à l'échelle ;
- Contrôler, surveiller, suivre et évaluer les travaux de capitalisation des résultats ;
- Harmoniser les interventions des acteurs par davantage d'information sur qui fait quoi (cartographie) ;
- Harmoniser les stratégies de communication relatives aux conventions ;
- Exploiter les ressources et compétences du CNSEE en matière de cartographie du climat ;
- Former les médias aux enjeux des 3 conventions ;
- Renforcer le cadre de concertation de l'adaptation au changement climatique ;
- Créer un système d'archivage et de partage d'une information régulière entre les membres du CCACC ;
- Améliorer l'organisation des réunions des instances du CCACC par une information anticipée et des procédures facilitant la participation (outils, appel à présentations, programme communiqué en avance...).

Recommandations relatives à la production et à la diffusion des outils :

- Diffuser les résultats de la recherche ;
- Diffuser les outils de capitalisation réalisés par le PARC/DAD ;

- Rendre les fiches de capitalisation (PACRC, PARC/DAD) accessibles aux bénéficiaires en diversifiant les canaux de communication (radio communautaire, téléphonie mobile, télévision, internet, réseaux sociaux, etc.), en traduisant en langues locales et en utilisant l'infographie et en valorisant l'expertise locale en matière de communication.
- Accroître la production de fiches de capitalisation d'expériences relatives aux 3 conventions ;
- Elaborer et diffuser des guides de bonnes pratiques de production respectant l'environnement ;
- Diffuser largement les bonnes pratiques des activités d'adaptation aux effets des CC (Favoriser la collecte, la documentation et le partage d'informations sur l'adoption des mesures d'adaptation aux CC et les bonnes pratiques par les producteurs).

NB : Certaines de ces recommandations ont déjà été formulées dans le **Rapport final de l'évaluation des capacités institutionnelles dans le cadre du processus d'élaboration du plan national d'adaptation, Projet PNA, Janvier 2020 (étude Dr Danguioua Adamou)** et celui de l'évaluation de l'« **appui au dispositif de capitalisation du SE/CNEDD** », PARC/DAD, CA 17 International (rapport Sophie Nick, Octobre 2019). Mais elles n'ont pas, pour la plupart, été mises en œuvre.

Annexe 1 : Termes de Référence pour le recrutement d'un Consultant national pour l'élaboration d'une stratégie de gestion de l'information et des connaissances

Background

L'Afrique en général et le Sahel en particulier, figurent parmi les zones les plus exposées aux effets néfastes des changements climatiques. Les inondations, la sécheresse, la déforestation et l'assèchement des zones lacustres et leurs impacts sur la vie de millions de personnes ne constituent que quelques exemples d'impacts des changements climatiques qui affectent les vies et les pratiques de production des populations.

Pour faire face à cette situation, la communauté internationale s'est mobilisée, dès 1992 lors de la Conférence de Rio de Janeiro, en élaborant la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), véritable cadre permanent de discussion auquel presque tous les pays du monde ont aujourd'hui adhéré.

Le Niger, s'est inscrit dans la même dynamique en signant et ratifiant la CCNUCC respectivement le 11 juin 1992 et le 25 juillet 1995, le Protocole de Kyoto respectivement le 23 octobre 1998 et le 17 mars 2004, et l'Accord de Paris le 22 Avril 2016 et le 21 septembre 2016.

Cet engagement du Niger aux côtés de la communauté internationale à lutter contre les effets néfastes des changements climatiques s'explique par le fait que ses caractéristiques biophysiques et sa faible capacité d'adaptation en relation avec une prévalence élevée de pauvreté multidimensionnelle 89.9% (taux de gravité de 73,5%) et profondément rurale (52,4%) et féminine (3 pauvres sur 4 sont des femmes), en font un pays particulièrement vulnérable aux impacts des changements climatiques.

De surcroît, les moyens de subsistance de près de 84% de la population dépendent des ressources naturelles. Son économie sous-développée et son infrastructure limitée sont également combinées à un des taux de croissance de la population le plus élevé au monde (3,9%). Dans ce contexte, les changements climatiques représentent déjà des défis importants pour tous les secteurs en particulier pour la productivité agricole et la sécurité alimentaire.

Ainsi, depuis 1990, le Gouvernement du Niger a cherché à répondre aux conséquences des changements climatiques sur son développement. Il a adopté plusieurs documents stratégiques tels que le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD), la Stratégie Nationale et son Plan d'Action en matière de Changements et Variabilité Climatiques (SNPA/CVC), la Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC) et le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA). Il a soumis sa Troisième Communication Nationale (TCN) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en 2016. Cependant, les changements climatiques continuent d'être vus comme un problème sectoriel et doivent être intégrés dans tous les processus de planification du développement et de budgétisation.

Ainsi, afin d'assurer l'intégration des changements climatiques dans les processus de

planification à moyen et long termes, le Gouvernement du Niger a lancé le processus de formulation et de mise en œuvre de son Plan National d'Adaptation (PNA) en mai 2014 avec l'appui financier du Fonds Vert pour le Climat (FVC), à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le projet intitulé « faire progresser la Planification et la Budgétisation de l'Adaptation en moyen et long termes au Niger » vise à éliminer les principales barrières et à compléter les activités de renforcement des capacités en cours en matière de prise en compte des changements climatiques dans la planification et la budgétisation du développement à tous les niveaux.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu la réalisation d'une étude portant sur l'élaboration d'une stratégie de gestion de l'information et des connaissances.

Duties and Responsibilities

Sous la responsabilité et la supervision directe du coordonnateur du projet et en étroite collaboration avec le Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEDD), le/la consultant (e) aura comme tâches de :

- Analyser les initiatives nationales existantes en matière de gestion de l'information et des connaissances sur les changements climatiques pour tirer les meilleures d'entre elles tout en dégageant les forces et les faiblesses;
- Identifier les besoins en information et proposer les mesures pour y faire face;
- Proposer les modalités de gestion et l'assurance qualité de l'information sur le climat et un plan d'action de mise en œuvre de la stratégie;
- Rédiger le rapport de l'étude et le présenter à un atelier de validation.

Les résultats suivants sont attendus de l'étude :

- Les initiatives nationales existantes en matière de gestion de l'information et des connaissances sur les changements climatiques sont analysées pour tirer les meilleures d'entre elles tout en dégageant les forces et les faiblesses ;
- Les besoins en information climatique sont identifiés et des propositions pour les satisfaire sont faites;
- Les modalités de gestion et l'assurance qualité de l'information sur le climat sont proposées ;
- Une stratégie de gestion de l'information et des connaissances sur le climat et un plan d'action de mise en œuvre de la stratégie sont proposés ;
- Le rapport de l'étude est présenté et validé au cours d'un atelier.

Les livrables suivants sont attendus de l'étude:

- Une note de cadrage détaillant l'approche méthodologique permettant de conduire l'étude est proposée, ainsi qu'un plan de travail et un chronogramme détaillé de l'étude. Une version finale de cette note sera remise à la coordination du projet au plus tard cinq (5) jours après le briefing de démarrage ;
- Le projet de rapport répondant aux termes de référence accompagné d'une présentation PowerPoint à soumettre à l'appréciation de la coordination du projet

- dans un délai de vingt (20) jours après le démarrage;
- Le rapport final intégrera les recommandations de l'atelier de validation en format électronique. Il comportera obligatoirement un résumé des résultats de l'étude ainsi qu'une section sur la méthodologie, une analyse des initiatives nationales existantes en matière de gestion de l'information et des connaissances sur les changements climatiques, les besoins en information et les propositions de mesures pour y faire face, les propositions de modalités de gestion et d'assurance qualité de l'information sur le climat et un plan d'action de mise en œuvre de la stratégie et en annexe, les termes de référence de l'étude, la liste des personnes rencontrées et la bibliographie. Le rapport sera soumis au plus tard sept (7) jours après l'atelier.

Competencies

- Compétences analytiques (excellentes aptitudes analytique, de synthèse, de rédaction et de présentation de documents) ;
- Capacité de communication (excellentes aptitudes interpersonnelles orales et écrites) ;
- Travail en équipe (capacité à travailler de manière autonome et en équipe) ;
- Etre disponible pour commencer à travailler immédiatement après la sélection.

Required Skills and Experience

Qualification académique:

Le/la consultant(e) national doit disposer d'un diplôme de troisième cycle (Doctorat, Master 2, DESS, DEA) dans les domaines de la communication, de la gestion de l'information ou dans une discipline connexe.

Expérience professionnelle:

Le consultant doit justifier de:

- Avoir au moins sept(7) années d'expérience dans son domaine de compétence;
- Avoir élaboré au moins deux (2) stratégies de gestion de l'information ou des connaissances en lien avec les changements climatiques;
- Avoir participé à au moins un (1) processus d'intégration des changements climatiques dans les politiques, stratégies et programmes au Niger.

Langue:

- Une excellente maîtrise du français.

Annexe 2 : Bibliographie

1. CNEDD : <http://www.cnedd.ne>;

2. CNEDD/PANA, *Rapport de l'étude sur l'élaboration d'une stratégie de communication sur les questions des changements et variabilité climatiques et de l'adaptation*, Juillet 2011 ;
3. Dr Danguioua Adamou, *Rapport final de l'évaluation des capacités institutionnelles dans le cadre du processus d'élaboration du plan national d'adaptation*, Projet PNA, Janvier 2020 ;
4. LuxDev, *Vision 2020, Dossier gestion des connaissances* (<https://luxdev.lu>);
5. PACRC, Produits de connaissance validés, 2018 ;
6. PAM Niger, *Gestion des Connaissances, un pilier de la Stratégie Faim Zéro du PAM* (<https://fr.www.wfp.org>);
7. PARC/DAD, *Rapport de CA 17 International, « appui au dispositif de capitalisation du SE/CNEDD »*, Octobre 2019 ;
8. PNUD, *Document de projet pour la planification de l'adaptation / Projets de Plans Nationaux d'Adaptation (PNA)*, Financé par le Fonds Vert Climat (FVC), 8 juin 2018 ;
9. PNUD/Projet PNA, *Compilation et analyse des informations disponibles sur le climat actuel et futur au Niger et \ ou régional*, Mars 2020 ;
10. Projet PNA, *Rapport de l'atelier d'information sur les risques liés aux changements climatiques et le processus d'élaboration du Plan National d'Adaptation au Niger*, Tahoua, Septembre 2019 ;
11. Projet PNA, *Rapport de l'atelier régional d'information sur les risques et les opportunités liés aux changements climatiques et le processus d'élaboration du Plan National d'Adaptation (PNA)*, Maradi, Juin 2019 ;
12. UNICEF, *Améliorer la gestion des connaissances à l'UNICEF, une note conceptuelle* (<https://www.unicef.org>).

Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées ou ayant répondu à un questionnaire

- ✓ Dr Kamayé Maâzou, Secrétaire Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) ;
- ✓ Lawan Katiellou Gaptia, Directeur Général de la Météorologie Nationale, Président de la Commission Technique Nationale sur les Changements et la Variabilité Climatiques (CTNCVC) ;
- ✓ Mahamane Lawali Elhadj Mahamane, Chargé de programme, PNUD ;
- ✓ Colonel Abdoulaye Maïzama, Directeur du Centre National de Surveillance Environnementale et Ecologique (CNSEE) ;
- ✓ Moussa Gousmane, Coordonnateur du Projet PNA ;
- ✓ Issa Hamsatou Kailou, Conseillère technique Communication et relations publiques, SE/CNEDD
- ✓ Illa Kané, Chargé de communication et de la gestion des connaissances du Projet PNA ;
- ✓ Issa Idi, CNEDD, ancien responsable de la communication et de la gestion des connaissances du PACRC ;
- ✓ Abdoulaye ISSA, Coordonnateur du Projet Renforcement de la Résilience face aux Changements Climatiques et aux Catastrophes (2R3C), Président du CCAACC ;
- ✓ Samailou Hassane, VNU/ PNUD, Administrateur du site Web et de la base des données ;
- ✓ Issa Garba, Plateforme de la Société Civile sur le Changement Climatique et le Développement Durable.